syndicat des territoriaux 44
la cgt
Saint-Nazaire & Carene

Saint-Nazaire, le 2/05/2025

à,

Monsieur SAMZUN

Maire de Saint-Nazaire

Objet : préavis de grève

Monsieur le Maire,

Dans un contexte de casse de la fonction publique qui ne cesse de s'amplifier et de s'accélérer, une grande partie des agents de la collectivité sont en souffrance au travail. L'explosion des temps partiels thérapeutiques est un symptôme criant de ce mal être qui touche directement les agents et qui, impacte subséquemment les différents collectifs de travail.

Le travail dégradé est devenu la norme (non remplacement ou augmentation des délais pour remplacer les agents absents, non renouvellement des départs avec comme conséquence un report des charges de travail [des absents sur les présents] ou encore l'impossibilité des agents qui le souhaitent de travailler à temps partiel et notamment pour les agents qui seraient en droit de faire valoir leur droit à la retraite progressive).

L'augmentation de l'âge de départ à la retraite est aussi un facteur qui fragilise les agents et les collectifs de travail.

En dehors du travail, nombreux sont les agents qui nous déclarent vivre des fins de mois difficiles. Le gel du point d'indice, la perte des 10% de rémunération sur les arrêts maladies, le non renouvellement de la GIPA, sont autant de données qui, liées à l'inflation, plombent les finances des agents.

Les traitements sont faibles et la fonction publique n'attire plus, certains métiers sont en tension et nombre de postes vacants ne sont pas pourvus.

Dans votre allocution aux agents sur Snapi, Monsieur le Maire, vous évoquez, suite aux divers projets de finances passés et à venir de M. Bayrou, la nécessité de nous réinventer, Madame Paillard, en instance, nous a dit qu'il faudra maintenant « faire autrement ».

« Se réinventer », « faire autrement », la CGT n'a jamais été contre le changement, mais cela ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des agents et cela ne doit pas avoir d'impact sur leurs vies personnelles.

Cela fait plusieurs années que les agents subissent et que les conquis sociaux gagnés sont sans cesse rabotés. Il s'agit aujourd'hui de faire plus avec moins, d'être flexible, de s'adapter continuellement, faisant fi de toute stabilité pourtant propice aux bien être des agents et

permettant, par extension, d'ancrer, de manière pérenne, des organisations de travail performantes au bénéfice de toutes et de tous.

Récemment, vous avez œuvré et vous êtes positionné avec force en faveur de la cause féminine en maintenant, contre l'avis de la préfecture, la délibération que vous avez actée pour la prise en compte de la dysménorrhée au sein de la ville [en faveur des agentes des services].

La CGT salue votre courage et votre engagement pour la cause féminine.

Le syndicat aurait également voulu que vous vous positionniez avec autant de force et autant d'écho, sur la casse des services publics mise en œuvre depuis des années par vos adversaires politiques : remise en cause du statut avec la mise en place du code général de la fonction publique, dévalorisations des agents et de leurs capacités à développer un service public de qualité aux Nazairiens et Nazairiennes.

A travers ce préavis et ces revendications nationales et locales, la CGT des territoriaux 44 Ville de Saint-Nazaire et de la CARENE portent les revendications suivantes qui traduisent les attentes des agents que nous avons rencontrés à de multiples reprises et sous divers formats ces derniers mois.

Revendications nationales :

-Augmentation du point d'indice des fonctionnaires à 6 € et l'augmentation générale des salaires ; les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025 ; la refonte des grilles indiciaires ; l'augmentation de la valeur du point d'indice rétablissant le niveau des rémunérations et des mesures salariales générales au titre des années 2025 et suivantes.

-Maintien de l'indemnisation des CMO à 100 % et l'abrogation du jour de carence pour le droit de se soigner ;

-Egalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;

-Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne et le retour à la retraite à 60 ans (avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres) et la sauvegarde de la CNRACL ;

-Abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agent·es et à préparer le terrain des privatisations ;

- La priorisation au financement des services publics, des politiques publiques et de la fonction publique pour répondre aux impérieux besoins des usager·es ; Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques

- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent.es contractuel.les

Revendications locales :

<u>Organisation du travail / temps de travail</u>:

Nous revendiquons :

- une transparence totale par direction, services et unités, des actions envisagées par les directeurs pour répondre aux contraintes budgétaires (en terme de moyens humains, matériels, ouverture/fermeture de services publics comme les ALSH, le service des sports…).

-des bilans aussi bien financiers que qualitatifs des externalisations

-Un remplacement systématique des arrêts de travail

-le dégel et le comblement des postes vacants non pourvus

-la stabilité des organisations de travail et des plannings des agents, et à défaut, des délais de prévenance.

- La régularisation des agents annualisés planifiés à plus de 1607 heures sur l'exercice 2024-2025

-création de poste supplémentaire de catégorie B initialement prévu à la médiathèque du CRD

-Prise en compte des lieux d'embauches et particulièrement pour les agents du pool et ceux qui travaillent sur de multiples sites dans la journée et qui utilisent leurs véhicules personnels

-l'arrêt des tâches planifiées à la minute pour les agents du SLN

-des formations bisannuelles sur les risques psycho sociaux pour tous les encadrants

Prise en compte des pénibilités suivantes :

-Pénibilité des séniors: travailler et acter des mesures en faveur des séniors (création d'un parcours fin de carrière permettant, le tutorat, le tuilage, de prise en compte de certaines pénibilités (temps d'astreintes, pénibilités physiques…)

- Une véritable reconnaissance avec prise en compte de la pénibilité des métiers avec des horaires de travail particulier avec l'octroi de 4 jours supplémentaires de pénibilité

Traitements / reconnaissance:

Nous revendiquons :

-Maintien de la NBI QPV pour les REM travaillant sur les QPV

-Mise en place de la NBI QVP pour tous les agents qui y ont droit. Ce n'est pas aux agents de la demander mais à l'administration de quantifier les postes éligibles qui en sont exclus.

-Vote d'une délibération dans le cadre de la circulaire CNAF 2024-096 permettant le versement d'un bonus attractivité de 100 € supplémentaire pour les agents travaillant dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, crèche familiale comprise, avec participation financière à hauteur de 66% par la CAF.

-Mise en place de la prime ICPE pour les agents de l'enfance et de la petite enfance.

-Augmentation des régimes indemnitaires

-La prise en charge des frais de télétravail

-Mises en place des chèques déjeuners pour les agents qui ne peuvent se rendre au restaurant municipal (faute des temps de travail non compatible, de lieux éloignés…)

-Une participation à 100% de l'employeur à la prévoyance maintien de salaire

-Augmentation de la participation à la mutuelle santé

Connexion /informatique:

-Une organisation du travail permettant aux agents de terrain d'avoir des temps de connexion ainsi que du matériel et des lieux adéquats.

-Des temps de travail pour débattre et échanger sur l'usage de l'Intelligence Artificielle au sein de la collectivité et sur l'impact que cela aura sur nos métiers. Nous ne voulons pas que cela soit traité au fil de l'eau.

Par conséquent, les agents des différents services avec le syndicat CGT des territoriaux de la mairie de Saint-Nazaire et de la CARENE ont décidé de déposer un préavis de grève à l'attention du personnel de la mairie de Saint-Nazaire et de la CARENE de 0 à 24h00 pour la journée du 13 Mai 2025. Nous restons disponibles pour toute négociation sur les revendications locales.

Recevez, Monsieur le Maire de Saint-Nazaire, nos sincères salutations.

Pour la CGT VSN et CARENE
Le secrétaire général
LERAY Pierrick

Copie : Mme Paillard, Mr Helfer-Aubrac